



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 18178

## Texte de la question

M. Jacques Desallangre rappelle à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les revendications concomitantes émanant de la fondation Autisme, agir et vaincre et de l'association Pas à pas qui exigent une attention renforcée de la part des pouvoirs publics en direction de cette terrible maladie qu'est l'autisme. La fondation exige que l'on dégage des budgets suffisants pour que les chercheurs aient les moyens de mener des recherches sur les causes de l'autisme et les moyens de prévention, et de mettre au point des traitements pour vaincre cette maladie génétique. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour marquer la prise en compte de l'autisme au bon niveau dans notre pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Desallangre](#)

**Circonscription :** Aisne (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18178

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2008, page 1764

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)